

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

No : 500-06-001212-220

LÉCHÉ DESSERTS INC.

Demanderesse

c.
INTERAC CORP.

et

**ROGERS COMMUNICATIONS CANADA
INC.**

Défenderesses

**DEMANDE MODIFIÉE POUR PERMISSION DE MODIFIER LA DEMANDE POUR
AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR SE VOIR
ATTRIBUER LE STATUT DE REPRÉSENTANT
(Articles 575 et suivants C.p.c.)**

**À L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE,
SIÉGEANT EN GESTION PARTICULIÈRE DE LA PRÉSENTE AFFAIRE DANS ET
POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, LA DEMANDERESSE EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. La demanderesse demande la permission de modifier sa demande pour autorisation d'exercer une action collective afin de retirer la défenderesse Rogers Communication à titre de partie au litige, de retirer et/ou modifier certaines allégations, questions en litige et conclusions à cet effet et finalement préciser et/ou corriger certains éléments de la demande.
2. Les modifications recherchées visent avant tout à cristalliser le cadre de l'action collective envisagée, à modifier la description du groupe et à ajouter des allégations et des conclusions relativement à la panne du système Interac survenue le 1^{er} juin 2023 en prévision de l'audition en autorisation.
3. Les modifications demandées sont conformes aux principes de proportionnalité et d'efficacité qui doivent guider les tribunaux.
4. Il est dans l'intérêt d'une saine administration de la justice que la présente demande soit accordée.
5. La présente demande pour permission de modifier la demande d'autorisation est bien fondée en fait et en droit.

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente demande pour modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective.

PERMETTRE à la demanderesse de modifier sa demande pour autorisation d'exercer une action collective selon la demande modifiée annexée aux présentes.

SANS FRAIS, sauf en cas de contestation.

Montréal, le 9 juin 2023



DE LOUYA MARKAKIS, avocats
Procureurs de la demanderesse
Me Eric De Louya
Me Tom Markakis
428, rue Saint-Pierre, Bureau 101
Montréal (Québec) H2Y 2M5
Tel: 514-286-9889 poste 221
Tel: 514-286-9889 poste 226
Courriel: ed@delouyamarkakis.com
Courriel: tm@delouyamarkakis.com

Montréal, le 9 juin 2023



Cabinet BG Avocats Inc.
Procureurs de la demanderesse
Me Benoit Gamache
4725, Métropolitaine est, suite 207
Montréal (Québec) H1R 0C1
Tel: 514-908-7446
Courriel: bgamache@cabinetbg.ca

Québec, le 9 juin 2023



BGA inc.
Procureurs de la demanderesse
Me David Bourgoin
67, Sainte-Ursule
Québec (Québec) G1R 4E7
Tel : 418 692-5137
Courriel: dbourgoin@bga-law.com

Sonia Tremblay

De: Sonia Tremblay
Envoyé: 9 juin 2023 13:25
À: nrodrigo@dwpv.com; Préfontaine, Éric; Harding, Jessica; jzukran@lpclex.com
Cc: Benoit Gamache; David Bourgoïn; Eric De Louya (DM); 'tm@delouyamarkakis.com'
Objet: Léch  Desserts inc. c. Interac Corp., et al. - No de Cour : 500-06-001212-220 - Demande modifi e pour permission de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective et Demande modifi e pour autorisation d'exercer une action collective
Pi ces jointes: DEM MOD PERM MOD - 500-06-001212-220 - 9 JUIN 2023.pdf; DEM AUTO MOD - 500-06-001212-220 - 9 JUIN 2023.pdf

NOTIFICATION PAR COURRIEL **(Art. 109 et suivants C.p.c.)**

Nature du document : Demande modifi e pour permission de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de repr sentant (Articles 575 et suivants C.p.c.) et Demande modifi e pour autorisation d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de repr sentant (Articles 575 et suivants c.p.c.)

No de dossier de Cour : 500-06-001212-220

Noms des parties : L ch  Desserts inc. c. Interac Corp., et al.

Exp diteur : **Me David Bourgoïn**
BGA inc.
67, rue Sainte-Ursule
Qu bec (Qu bec) G1R 4E7

Adresse courriel : dbourgoïn@bga-law.com

Date : 9 juin 2023

Destinataires : **Me Nick Rodrigo**
Procureurs en d fense pour Rogers Communications Canada Inc.
DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1501, avenue McGill College, 26e  tage
Montr al (Qu bec) H3A 3N9
T l : 514.841.6548
nrodrigo@dwpv.com

Me  ric Pr fontaine / Me Jessica Harding
Procureurs en d fense pour Interac Corp.
OSLER, HOSKIN & HARCOURT LLP
1000, rue De La Gaucheti re Ouest, bureau 2100
Montr al (Qu bec) H3B 4W5
Tel: 514.904.5282 / 514.904.8128

Fax: 514.904.8101
eprefontaine@osler.com / jharding@osler.com

Me Joey Zukran

Procureurs des Mis en cause Arnaud Verdier et Alexandre Levkovsky
LPC Avocat inc.
276 rue Saint-Jacques, #801
Montréal (Québec) H2Y 1N3
Tél. : (514) 379-1572
Télé. : (514) 221-4441
jzukran@lpclex.com



SONIA TREMBLAY

Adjointe de Me David Bourgoïn

BGA inc. Avocat

67, Sainte-Ursule, Québec (Québec) G1R4E7

T : 418 692-5137 • F : 418 692-5695

www.bga-law.com

AVERTISSEMENT

Ce document électronique est une communication confidentielle ne pouvant être utilisée que par le destinataire seulement. Si vous n'êtes pas le destinataire, vous êtes prié de ne pas en divulguer le contenu à quiconque, d'en aviser immédiatement l'expéditeur et de le supprimer immédiatement.

NO	500-06-001212-220
COUR	Supérieure (Action collective)
DISTRICT	De Montréal
<p>LÉCHÉ DESSERTS INC.</p> <p style="text-align: right;">Demanderesse</p>	
<p>C.</p> <p>INTERAC CORP.</p> <p>et</p> <p>ROGERS COMMUNICATIONS CANADA</p> <p style="text-align: right;">Défenderesses</p>	
<p>DEMANDE MODIFIÉE POUR PERMISSION DE MODIFIER LA DEMANDE POUR AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR SE VOIR ATTRIBUER LE STATUT DE REPRÉSENTANT (Articles 575 et suivants C.p.c.)</p>	
<p>ORIGINAL</p>	
BB-8221	ME DAVID BOURGOIN N ^o : BGA – 0247-1
<p>BGA inc. 67, rue Sainte-Ursule QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 4E7 TÉLÉPHONE : (418) 692-5137 TÉLÉCOPIEUR : (418) 692-5695</p>	